

ZOOM sur...



BULLETIN DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES
DE LA CORSE

Avril 2013 / n° 66

PCH : EGAL DETTE ?

Édito

Le titre de cet éditto n'est nullement provocateur. Mais il recouvre une réalité, celle du paiement des indemnités aux salariés à la suite du décès de l'employeur handicapé qui perçoit une PCH aide humaine en emploi direct ou mandataire.

Un cas concret s'est produit en Haute-Corse. La famille d'une personne handicapée décédée qui employait des salariés en mandataire, s'est trouvée devant une dette de 16.000 euros qu'elle ne pouvait pas payer.

Des familles (parents, époux épouses, enfants) sont confrontés régulièrement à cette situation en France. L'APF depuis longtemps alerte les Ministères concernés et les MDPH, sans résultats pour l'instant. Le vide juridique en la matière rend les Pouvoirs Publics sourds. Et ils ne semblent pas vouloir s'appareiller pour entendre les appels des personnes handicapées concernées, ni même combler ce vide juridique.

En mandataire ou en emploi direct la PCH aide humaine ne prévoit ni le financement de la médecine du travail, ni les indemnités que l'on doit verser en cas de décès de l'employeur handicapé, ni même en cas de licenciement suite à une inaptitude au poste après une maladie ou un accident de travail. On considère que la personne handicapée qui est devenue employeur, non pas dans un but lucratif mais obligée par son état physique doit se soumettre comme tous les autres employeurs à la législation sociale, sans pour autant en avoir les moyens. Conséquence : en cas de décès de l'employeur, le ou les salariés doivent (et c'est normal) être indemnisés sans que très souvent les héritiers de la personne décédée aient les moyens de verser les sommes.

Cette situation ne peut pas perdurer car, in fine, le fait de devoir à un moment douloureux (décès), des sommes importantes équivaut à un retour sur héritage que la loi n'a heureusement pas prévu dans la PCH aide humaine.

Cette discrimination doit cesser, les Pouvoirs Publics, les MDPH sont dans l'obligation de le faire.

L'APF de Haute-Corse a alerté les représentants de l'Etat, du Conseil Général et les responsables de la MDPH lors de la dernière réunion de la COMEX.

On ne peut laisser les personnes handicapées qui sont dans ces situations s'endetter auprès de leurs salariés par une PCH incomplète qui doit plutôt, dans tous les cas, faciliter leur existence et non pas leur faire prendre des risques.

Pierre-Louis Alessandri
Coordonnateur du Conseil APF de région.



Nos chers disparus



Adieu à Christian...

Christian BADOUAL nous a quittés. Il était atteint depuis son enfance d'une myopathie. Il a durant les 50 années de sa vie mené un combat pour son autonomie, sa liberté d'handicapé et de citoyen ne renonçant jamais.

Christian n'a pas pu terminer son travail de recherche sur sa collection d'Actions Corses qui lui tenait tant à cœur et cette collection restera au Patrimoine de la Corse puisqu'elle a été remise au Musée de la Corse.

Un de ses derniers combats a été contre l'attitude de l'humoriste Stéphane Guillon qu'il appréciait, mais dont il n'avait pas accepté sa façon de considérer sa présence à son spectacle au théâtre de Bastia.

L'APF avait soutenu son action et sa protestation. Christian est parti laissant ses parents et ses nombreux amis dans la tristesse. Son combat sera continué par sa mère et son père adhérents de notre association, présents avec nous depuis longtemps pour populariser nos actions et soutenir nos initiatives. Toute l'équipe de l'APF leur apporte son soutien solidaire et toute sa sympathie affectueuse.



Yvette, pendant 12 ans tu nous as éclairés par ton gentil sourire .
Nous te regretterons pour ta joie lors de nos rencontres.

Tu étais toujours présente pour les sorties comme pour les réunions.

L'APF présente ses sincères condoléances à tes proches et à tes amis et
a une pensée particulière pour ton compagnon Jacques.



Déa Pinducci dans la peine

La secrétaire de la Délégation de Haute-Corse vient de perdre sa maman.
Toute l'équipe de l'APF lui adresse ainsi qu'à sa famille, ses sincères condoléances.

Naissances au SAVS de Haute Corse

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'arrivée de
VINCENT au foyer de Mme Céline FRANCHI notre Psychologue.

Nous avons le plaisir de vous annoncer également la venue au monde de
DAVIA, premier enfant de notre Assistante Sociale Mme Lisa LEMONNIER

La galette des Rois

Le mercredi 16 janvier a été notre première réunion festive de l'année. De bonnes galettes accompagnées de cidre ont été dégustées et nous laissent encore un petit goût de « revenez-y » .

Heureusement qu'il y a eu ensuite la « Chandeleur »...



Notre Reine, Mady et son Roi Nicolas

NOUVEAU : L'ATELIER DU PEINTRE

Comment l'artiste voit un paysage ?



Si vous voulez le savoir, alors inscrivez-vous à notre atelier et laissez-vous guider.....

Pour vous inscrire.... 04 95 20 75 33

Cet atelier sera animé par Magali Pastacaldi, intervenante à l'association U LIAMU GRAVUNICU

Notre stagiaire du mois

Je me présente je m'appelle Sandy, j'ai 18 ans. Je suis actuellement en stage de secrétariat à la délégation APF pendant un mois. Etant en situation de handicap, je souhaite découvrir le monde du travail dans le milieu ordinaire, ce stage me permet aussi de montrer ce dont je suis capable et d'avoir d'autres contacts



Ça se passe du côté de nos ateliers...

L'atelier Créatif, animé par Michka, fréquenté par plusieurs résidents de l'Albizzia et de A Casarella produit de plus en plus. Tous seront présents et proposeront leurs réalisations lors de la fête de fin d'année à A Casarella.



La Délégation accueille régulièrement des jeunes dans le cadre de stages scolaires.



Les stagiaires de passage à la Délégation ne restent pas inactifs à l'image de Laura et Angélique, qui n'hésitent pas à donner un petit coup de main.

Une journée riche en émotion !



En tournée durant une semaine dans la cité Impériale, les 21 joueurs du Rugby Club de Nyon (Suisse), qui évoluent en ligue A dans leur pays, ont participé mardi 19 février à une journée "solidaire" avec des membres de notre association.



Nous nous sommes rendus à Coti-Chiavari, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, avec un objectif : pratiquer des randonnées en pleine nature et ce, quel que soit le niveau de mobilité des adhérents de l'APF, présents.

Grâce aux joëlettes, nos adhérents ont découvert des sentiers qui leur étaient jusque là inaccessibles.

Une belle occasion de réaffirmer le rôle de plus en plus important du sport avec les personnes en situation de handicap.



Un grand bravo à cette équipe dynamique de jeunes gens plein de bonne volonté et de sens de la solidarité. Un bel exemple à suivre...



CONCERT de SOLIDARITÉ

Concert de solidarité du 15 mars

Solidarité fut bien le mot, de cette très belle soirée où l'on a pu voir l'implication des chanteurs et musiciens, avec simplicité, humanité et générosité, pour la bonne cause.

AVEC

ADELICE ARAPÀ PARCHI MICCA

PALAIS DES CONGRÈS D'AJACCIO
Vendredi 15 mars 2013 - 20h30

Entrée 15 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Contact : APF 2A - 04 95 21 79 53
* Tous les bénéfices sont reversés au profit de l'association.

Un immense remerciement à tous les artistes qui se sont produits : Adeline, le Groupe SVEGLIU D'ISULA avec Sébastien Trameni, Anthony Secondi, Christophe Etori auquel c'était joint Jo Franchi de PARCHI MICCA et le groupe ARAPA constitué de Jean-Charles Papi, Jacques Culioli et Don Mathieu Santini.



Adeline avec Jean-Charles Papi

Une magnifique démonstration de cet élan solidaire pour l'association qui tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé et ont contribué à faire de cet événement un très grand moment de partage : public, organisateurs, partenaires...

Au moment du final, les artistes et résidents de structures se sont retrouvés sur scène pour un grand moment d'émotion pour l'ensemble du public...

Grâce à la générosité des artistes, qui nous ont fait don de nombreux CD, et d'Air France qui nous a octroyé un billet A/R Ajaccio-Paris, nous avons pu organiser une tombola durant le spectacle.

Devant tant de générosité, d'humanité et de partage, le rendez-vous est pris et l'association espère pouvoir renouveler très prochainement cette belle expérience avec l'espoir de toucher un public encore plus nombreux.

Cette soirée a été dédiée à la mémoire de Georges Moret, militant créateur de l'APF en Corse (cf. page 9).





Souriez, voilà le Printemps !

L'APF organise une nouvelle édition de la Fête du Sourire du 25 mai au 2 juin.

Cette manifestation est une opération de collecte de fonds ayant pour but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

L'argent récolté servira à réaliser des actions de proximité pour les personnes en situation de handicap du département. L'opération repose sur la vente de produits "Sourire" par les bénévoles de l'APF.

Les Rendez-vous du Sourire à ne pas rater ! :

Samedi 25 mai : Vente de fleurs – Ajaccio Centre Ville

Samedi 1^{er} juin : Stand d'information et sensibilisation

– **Vente de produits partage** Galerie commerciale de Géant Casino – Mezzavia



Bavella en Joëlette

Anaïs, Pierre-Edouard, Antoine et Aurélien, élèves au lycée agricole de Sartène, ont préparé, épaulés par l'association Valin'cap, une sortie en Joëlette pour les personnes à mobilité réduite le **samedi 27 et dimanche 28 Avril** à Bavella (côté Trou de la Bombe).



Cette sortie rentre dans le cadre d'un projet d'initiative et de communication et a pour objectif de démontrer que les randonnées en montagne peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite, enfant ou adulte.

Au programme : randonnée en Joëlette d'environ 2h avec un botaniste et des Accompagnateurs en Moyenne Montagne (dont un possédant les qualifications Handisport).

Deux joëlettes seront prêtées par la Délégation APF Corse du Sud.

Toutes nos félicitations à ces jeunes pour ce très beau projet !!!

On approche des 500 jours !!!!

Il faut rester vigilant car la date du 1^{er} janvier 2015 approche. Les 500 jours restant avant cette date, tomberont le 18 Août 2013. Nous prévoyons de faire une action comme pour les 1000 jours devant la statue de Napoléon au Casone notre grand législateur du code civil. L'accessibilité n'est pas un droit mais une nécessité pour chacun de nous. Nous devons être nombreux ce jour là pour montrer que ce sujet nous importe. La loi est là, mais quand va-t-elle être appliquée ?

J-500

Le retour en Octobre 2013 ?



Il nous faut reconstruire la voie d' Ajaccio-Porticcio-les traverses sont à mettre ainsi que les rails pour que le petit train de l'APF s'élançe en direction de Marina Viva- Arrêt obligatoire avec un grand loto en prime. Les voyageurs seront-ils là, présents?

Mais qui jouera le rôle des cheminots, du machiniste, des contrôleurs..... Venez nous rejoindre à la délégation afin de nous aider à organiser le tout.

C'est à vous adhérents que nous faisons appel. Aurons-nous des réponses?

Si tous les gars du monde se donnaient la main, la ronde ferait le tour de la terre et le bonheur serait la réalisation prochaine d'un loto.

Françoise

Si être bénévole et aider à organiser vous intéresse, merci de nous contacter le plus rapidement au 04 95 20 75 33

Semaine nationale : sensibilisation et mise en situation

Dans le cadre de la Semaine nationale des personnes handicapées physiques, la Délégation APF Corse du Sud a été sollicitée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour une intervention de sensibilisation au Handicap à destination de l'ensemble de ses salariés. Une trentaine de salariés ont ainsi participé à cette sensibilisation.

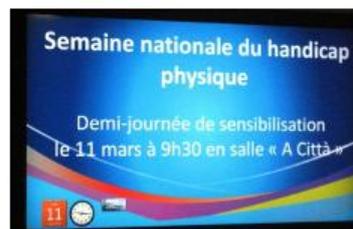
Le Directeur Régional a rappelé que l'accès des personnes en situation de handicap au sport est un des axes prioritaires du Ministère. Il a souligné l'importance de l'accès à la pratique sportive pour tous dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les exclusions.

La projection de la vidéo « Un monde à changer » a permis aux membres du personnel de la DRJSCS de questionner leur rapport aux personnes en situation de handicap et de remettre en question leur comportement.

*Mieux comprendre pour mieux appréhender l'Autre,
pour mieux vivre ensemble*

Cette demi-journée a été clôturée par un parcours de mise en situation de handicap: parcours en fauteuil roulant au sein des locaux de la DRJSCS et un parcours bandeau sur les yeux avec une canne pour seul guide...

Tout le monde s'est prêté au jeu mais tous ont été conscients que la réalité de la personne en situation de handicap est toute autre.



Jeunesse, l'âge de tous les possibles

Suite au succès des sensibilisations menées auprès de l'ensemble des classes de la filière Service de Proximité et Vie Locale, et à l'intérêt grandissant des jeunes élèves pour notre démarche, un partenariat a été conclu avec le Lycée Professionnel du Finosello d'Ajaccio. A l'initiative des jeunes, deux projets ont déjà vu le jour :

* La réalisation d'un CLIP VIDEO autour du thème de l'accessibilité avec la participation conjointe des élèves, de membres de l'association, sous la maîtrise technique de notre adhérent Jo Ceccaldi. Des réunions de travail ont déjà eu lieu, permettant à chacun d'exposer ses idées et points de vue sur l'écriture du scénario. Ces réunions ont été des moments de partage convivial durant lesquels des liens se sont rapidement et naturellement créés. Ce clip sera finalisé pour le printemps 2014.

* Une SORTIE PATRIMOINE dans la vieille ville d'Ajaccio est programmée pour le 29 avril. Les élèves serviront de guide à des personnes en situation de handicap et leur feront découvrir les monuments du vieil Ajaccio.

Le Lycée nous fait le plaisir de nous convier lors de leurs événements comme la sortie *développement durable* lundi 25 mars sur le site de la Parata. Cette sortie a été également l'occasion de faire connaissance avec une classe d'élèves italiens qui participaient à cette journée.

Un grand merci et une mention spéciale à notre adhérent Jean-Pascal qui a servi d'interprète aux élèves italiens durant toute la journée.





HANDIBAT® est une marque destinée à tout professionnel du bâtiment qui a satisfait à des critères objectifs de capacités professionnelles. Chaque professionnel, outre sa compétence justifiée par une formation et son expérience, s'engage à respecter un règlement d'usage de marque et une Charte.

Cette marque est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir des professionnels du bâtiment informés et formés aux questions de l'accessibilité, sensibilisés à leurs besoins et sachant y remédier en toute fiabilité, avec une réponse sur-mesure.

HANDIBAT® s'inscrit donc pleinement dans le volet social du développement durable en visant l'accès à tout pour tous.

La mise en place et le déploiement de la marque en Corse du Sud est assurée par la **Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) de Corse du Sud**. L'APF Corse du Sud est partenaire de **HANDIBAT®** et participera à la commission annuelle d'attribution de la marque aux artisans.



La Délégation APF est tout près de chez vous, rejoignez-nous !

Cela va faire deux ans déjà que la Délégation de Corse du Sud a changé de lieu ! Elle a aussi changé de look. Il manque encore quelques notes de couleurs et autres aménagements, mais c'est déjà très convivial. L'équipe de salariés et les élus sont présents, avec une bonne volonté renouvelée et le souci d'être à votre écoute !

De nouveaux projets nous tiennent à cœur pour ce début d'année, comme l'espace « livres ouverts » à la délégation. Celui-ci permettra de lire et d'échanger des livres. Ce sera l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de nous faire connaître.



L'APF veut favoriser la création d'un nouveau **groupe de parole « sclérose en plaques »**.

Une rencontre d'information sur la maladie sera organisée au cours du 2^{ème} semestre 2013 afin d'identifier le public demandeur et de mieux appréhender les besoins de chacun. Nous cherchons des bénévoles prêts à jouer le jeu. Nous espérons que de bonnes conditions seront réunies prochainement.



Le baromètre de l'accessibilité de l'APF pour 2013 a engendré des points supplémentaires pour la volonté politique Ajaccienne mais le classement est resté sensiblement le même que l'année dernière.

Ajaccio est 73ème au classement avec une note générale de 11.6/20.

La politique de la ville en matière d'accessibilité réalise des **progrès constants**, tant au niveau du fonctionnement de la Commission Communale qui intègre les acteurs de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et la majorité des acteurs associatifs concernés qu'à celui des réalisations sur le terrain.

Pour la seule année 2012, **14 nouvelles places de parking réservées ont été réalisées**. Concernant le transport en commun, de lourds investissements ont été engagés tant pour le matériel roulant que pour les arrêts de bus. La principale ligne de bus sera accessible dans sa totalité dans les mois qui viennent.

Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite a été mis en place le 1^{er} juin 2012.



Le Schéma Directeur des Transports a été réalisé le 17 juillet 2010, le PAVE est en cours de réalisation tout comme les diagnostics sur tous les bâtiments communaux (qui sont réalisés en interne et non par un

bureau d'études). Pour ces deux derniers points recensés par le Baromètre, la commune a du répondre par la négative car la mise en œuvre bien que réelle n'est pas encore finalisée. Cela signifie qu'Ajaccio n'a pas gagné beaucoup de points malgré une **volonté politique effective**.

Nous pouvons être sûrs que le baromètre 2013 enregistrera des réponses positives sur tout ce qui est encore aujourd'hui « en chantier ».

L'APF, avec les associations partenaires, accompagne les chantiers de l'accessibilité en essayant de faire bouger les lignes chaque fois que cela est possible, en provoquant des réunions avec les équipes techniques, en invitant par exemple l'ergothérapeute des établissements à témoigner, au sein de la Commission Communale, des difficultés que les résidents rencontrent au quotidien.

Vers une société inclusive



Les états régionaux de l'inclusion se préparent en Haute Corse comme en Corse du Sud, il reste moins de deux ans pour programmer les chantiers de l'accessibilité. En attendant, il nous faut multiplier les actions de sensibilisation car nous sommes encore loin derrière nos voisins européens.

La situation de handicap, c'est vouloir mais ne pas pouvoir faire comme tout le monde car le handicap prend place là où la société ne met pas en œuvre une véritable politique d'inclusion, de nombreux actes de la vie quotidienne deviennent un véritable parcours du combattant.

Le handicap peut atteindre chacun d'entre nous à un moment ou un autre de sa vie, brièvement ou durablement. On peut être handicapé de naissance, à cause d'une maladie, de l'âge, d'un accident, on peut même être en situation de handicap avec une poussette ou une charge à transporter.

Une société inclusive est celle qui permet à tous et à chacun de participer pleinement à tout ce que la société peut offrir à ses citoyens. Cette société rend la vie plus facile et plus agréable pour tous les citoyens en supprimant les obstacles qui nous paralysent tous à des degrés divers.

Les délégations de Corse se mobilisent pour les états régionaux de l'inclusion qui auront pour thème L'ACCES POUR TOUS A LA SANTE

« L'accès à la santé pour tous implique la possibilité pour toute personne en situation de handicap d'accéder à l'ensemble des services de santé dans les conditions du droit commun, ainsi que par la prise en compte de ses besoins spécifiques. »

L'APF revendique :

- Un accès financier, géographique et physique
- L'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les programmes et politiques de santé
- La reconnaissance des personnes en situation de handicap comme actrices et expertes de leur santé
- La formation des professionnels des lieux de soins aux handicaps

Les délégations de Corse se mobilisent pour les états régionaux de l'inclusion qui, nous l'espérons, vont permettre de rassembler tous les acteurs de la société, de faire passer le message tant auprès des professionnels de tous horizons que des personnalités et décideurs politiques.

La démarche qualité

En ce début d'année 2013, l'APF engage ses délégations départementales dans une démarche d'amélioration de la qualité. L'objectif est de développer une dynamique visant à améliorer la qualité des actions de la délégation, afin de mieux satisfaire les besoins des personnes qu'elle accompagne et représente.

Les Délégations de la Région PACA (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Corse du Sud et Var) ont démarré leur évaluation externe.

Toute personne (adhérent, bénévole, élu du conseil départemental, salarié, partenaire), intéressée peut participer à cette démarche soit au sein de groupes de travail, soit au sein du Comité Qualité qui orientera la démarche, afin de contribuer à l'amélioration du service de la Délégation.

Nous vous invitons donc à entrer dans la démarche qualité avec nous. Votre avis compte ! Il est important pour mener cette réflexion.

Le fondateur de l'APF en Corse s'en est allé...

Georges Moret nous a quittés. Annécien de souche, mais ayant épousé une Corse de naissance, fut dans les années soixante, le premier délégué bénévole de l'Association des Paralysés de France en Corse.



Avec opiniâtreté et aidé d'une assistante sociale, il a sillonné les routes et les communes corses afin d'évaluer les besoins concernant les enfants en situation de handicap, souvent isolés, sans autres soins que l'affection de leurs familles. Devant le nombre de situations difficiles, voire dramatiques, il n'eut de cesse de harceler l'Association des Paralysés de France pour créer une structure spécialisée en Corse, pouvant accueillir et accompagner ces enfants et adolescents.

Nous pouvons aujourd'hui dire que ce n'était pas gagné d'avance ! Sa ténacité à toute épreuve, doublée d'un bénévolat actif et généreux, a abouti à la construction de l'IEM A Casarella, en 1971, situé route d'Alata. 40 ans après, l'établissement est toujours très actif, accueille 35 résidents et emploie environ 50 salariés. Un autre établissement, situé également route d'Alata - A Funta-nella -, ouvert en 1974, fait aussi partie de son œuvre. Cette structure, gérée par l'Association Ajaccienne d'aide aux handicapés, héberge aujourd'hui 47 personnes en situation de handicap et emploie une cinquantaine de salariés.

A son initiative, deux autres établissements ont été créés dans ces mêmes années soixante dix : Le Ciste à Ajaccio et l'Age d'Or à Ile-Rousse qui accueille près de 100 personnes vieillissantes.

Il nous quitte à 98 ans, après avoir mené à bien toutes ces missions.

La Corse peut remercier ce militant associatif de la première heure, ancien délégué APF de Corse-du-Sud, dont les actions perdurent encore à ce jour.

Le Concert de solidarité du vendredi 15 mars lui a été dédié.



Ne restons pas à la traîne..... Ce tour doit être "à notre tour"

Dans le cadre du Tour de France cycliste, le Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC) organise le samedi 8 juin 2013 l'événement **ça roule pour tous !**

Au programme de la journée : des activités accessibles à tous, une simulation de l'ascension du Col de Vizzavona en vélo classique et vélo à main encadrée par un coach, des parcours en cingo, en Fauteuil Tout Terrain et en Joëlettes avec difficultés variables et franchissement d'obstacles, du handibasket et des ateliers sportifs plus extrêmes....

Une partie rencontre-débat avec témoignages et interventions de sportifs de haut niveau est également prévue !

GALETTE DES ROIS

En toute amitié....

Même si la crise perturbe il faut maintenir les bons moments. Et le plaisir de la rencontre amicale ne peut pas être réduit.

C'est donc avec joie que nous avons accueilli dans nos locaux bastiais, adhérents, partenaires, amis, usagers, voisins pour tirer les rois, saluer la nouvelle année et lever tous ensemble le verre de l'amitié solidaire....Comme toujours délégation et SAVS avaient bien fait les choses !



Etude des besoins sociaux

Le CCAS (centre communal d'action sociale) de Bastia va mener une étude pour mieux connaître et cerner les besoins sociaux.

Un cabinet spécialisé a été retenu. Les auditions de différentes structures qui interviennent dans le social sont entreprises, elles concernent non seulement des structures publiques mais aussi associatives.



Une bonne initiative de la part du CCAS de Bastia au sein duquel siège l'APF qui a donné son accord pour cette opération, qui permettra donc une intervention sociale mieux ciblée et une satisfaction meilleure des besoins sociaux, du moins on l'espère!

Questions d'alimentation

Lors de la réunion de son Conseil Départemental en février dernier, l'APF de Haute-Corse avait invité Monsieur Frédéric GUILLEMET, Directeur de l'association "ensemble contre l'obésité". Cette association qui travaille avec l'université, et le comité d'éducation à la santé, organise notamment des ateliers pour apprendre à mieux se nourrir.

Elle a aussi mis en place une fois par mois un marché social de produits BIO. Le Conseil Départemental a décidé de réfléchir aux problèmes d'alimentation des personnes handicapées et principalement celles atteintes de troubles moteurs qui les obligent à rester en fauteuil.

Le Conseil Départemental a décidé d'étudier avec l'association la possibilité d'organisation d'ateliers avec les personnes handicapées motrices sur le thème d'une meilleure nutrition.



MDPH : ON RESTE !

L'APF a bataillé longtemps (avec d'autres) et elle a gagné le combat. Les MDPH créées par la loi du 11 février 2005 ont été retirées du projet de loi de décentralisation qui les mettait sous la coupe complète des Conseils Généraux et supprimait la structure de gestion actuelle sous forme de GIP (groupement d'intérêt Public), réunissant Etat sécurité Sociale et Département et associant au sein des COMEX les Associations.

Cette forme de gouvernance porte le sceau essentiel de la loi de 2005 "faire de la personne handicapée l'acteur de sa vie" comme le souligne l'Inspecteur Général des Affaires Sociales Patrick Gohet dans une interview au magazine "faire face".

Notre nouveau Président Alain Rochon le déclare "l'APF n'est pas hostile à la décentralisation à la condition que ses modalités garantissent une égalité de traitement entre les citoyens sur tout le territoire".

Transformer les MDPH en "service" du département c'était réduire l'ouverture démocratique voulue par la loi en faveur des handicapés.

Le Gouvernement a donc fait preuve de sagesse en écoutant les Associations et en particulier la nôtre.

Reste que les MDPH ont besoin d'améliorer leur fonctionnement. Le Sénat le dit et de nouveau l'Inspecteur Général Gohet qui a participé à l'élaboration de la loi de 2005, "Il faut des mesures pour améliorer leur fonctionnement afin notamment d'aider la personne handicapée à formuler son projet de vie, à élaborer un plan personnalisé de compensation.

Peut-être aussi faut-il augmenter les moyens de certaines d'entre elles ? et non changer leur statut".

Peut être également faudrait-il rendre les MDPH plus indépendantes administrativement et géographiquement des Conseils Généraux afin que le GIP soit dans tous les domaines de l'intervention en faveur des handicapés le véritable acteur ?

Il faut surtout que l'égalité de traitement soit une garantie ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Un exemple : seulement 11500 enfants sur tout le territoire bénéficient de la PCH. Cette année l'Etat consacrera 11,60 milliards à la politique du handicap, 175 millions seront dévolue aux MDPH.

L'Hôpital de Bastia vent debout

Le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Bastia du mois de mars avait un ordre du jour chargé mais surtout une humeur plutôt remontée contre la Ministre de la Santé.

Le Conseil a constaté que sa promesse d'aide financière de 30 ME du mois d'octobre 2012 n'avait pas encore été honorée. Le Conseil a été irrité aussi par la différence de traitement avec l'établissement ajaccien dont le dossier de financement a été inscrit au programme de la Commission Ministérielle ad hoc et pas celui de Bastia.

Les élus de la CME ont donc menacé de démissionner, l'hôpital a un projet de modernisation qui se veut urgent car il concerne notamment le bloc opératoire, la psychiatrie, le bâtiment administratif.



Le président du Conseil, en l'occurrence le Maire de Bastia qui n'a pas aussi caché sa déception, a été mandaté pour rencontrer la Ministre. L'APF qui siège au Conseil de Surveillance s'est jointe à l'unanimité des autres membres dans la protestation car il s'agit de l'amélioration des conditions de soins des usagers donc aussi des personnes handicapées.

COMEX UN EXCÉDENT QUI PERDURE



Pour cette année encore la MDPH de Haute-Corse a conclu son bilan en excédent de plus de 3 ME. Au niveau de son activité elle a traité durant l'année 2012, 6140 demandes. Le chapitre le plus important demeure celui de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) avec 1390 demandes et 1156 accordées.

Pour la PCH 608 dossiers ont été examinés pour 354 accords.

En ce qui concerne la CDAPH elle s'est réunie à 10 reprises avec un total de 4868 décisions d'accords adultes et enfants. Une baisse par rapport à 2011.

Au cours de cette réunion a été renouvelée la convention avec le SAVS de l'APF qui demeure équipe ressource en ce qui concerne le handicap moteur, et dont on a loué l'activité.

BAROMETRE DE L'ACCESSIBILITE APF/L'EXPRESS

**Bastia vers les sommets...**

Le dernier baromètre de l'accessibilité APF/L'EXPRESS s'est traduit pour Bastia par une formidable avancée vers le sommet.

La ville passe de la 70ème place à la 11ème. Comment expliquer cette remontée ?

La politique de la ville en matière d'accessibilité a réalisé un **progrès important**, tant au niveau du fonctionnement des Commissions Communale et celle de la communauté d'agglomération que des nombreuses initiatives qui ont amélioré la situation.

La présentation du Schéma Directeur des Transports, l'audit sur tous les bâtiments communaux, la mise en œuvre du PAVE et les réalisations sur le terrain dans des artères importantes de la ville ont sûrement fait gagner des points.

Les questions posées à la ville par le baromètre ont reçu une grande majorité de réponses positives. L'APF qui ne manque pas d'être critique a souligné dans ses commentaires, ces efforts.

Cependant, il reste tout de même beaucoup à faire dans d'autres domaines qui sont de la compétence de la ville, mais aussi d'autres structures, accès des commerces, des cabinets médicaux, d'autres établissements publics d'Etat ou départementaux, effort à continuer sur l'accessibilité et l'aménagement des écoles.... Il ne s'agit pas de baisser les bras et l'APF demeurera, comme toujours, vigilante et active. Car il faut tout de même le souligner en toute modestie, si les choses avancent c'est aussi grâce au travail de notre Association.



Bastia, Corse

APF et logement

La Délégation Départementale de la Haute-Corse mène depuis longtemps un travail concernant les besoins en logement des personnes handicapées et les difficultés rencontrées sont nombreuses, même si en matière de logement le Département de la Haute-Corse et la ville de Bastia sont dans le peloton de tête pour la construction d'HLM, l'offre reste inférieure à la demande.

L'APF a intégré le Conseil d'Administration de l'ADIL (l'Association Départementale d'Information sur le Logement) que préside le Préfet.

Une convention avec la MDPH a d'ailleurs été signée. Il existe un site internet qui peut être consulté : www.adil2b.org

Alain Rochon, nouveau président de l'APF

Alain Rochon a été élu à la présidence de l'Association des paralysés de France (APF) lors du Conseil d'administration de l'association samedi 13 avril 2013. Une élection qui fait suite à la décision de Jean-Marie Barbier de cesser d'assurer la présidence de l'association.

Âgé de 65 ans, Alain Rochon occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président de l'APF.

Alain Rochon a déclaré s'inscrire dans la continuité de l'action menée par l'APF et notamment dans la mise en œuvre de son projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », dont il a été co-rédacteur.

L'APF tient à exprimer toute sa reconnaissance à Jean-Marie Barbier pour son engagement et son militantisme durant ses 6 années de présidence, qui ont permis la concrétisation de nombreux projets.



Marié et père de 2 enfants, Alain Rochon est diplômé de Sciences Po Paris, licencié en sciences économiques et ancien élève de l'ENA (promotion Rabelais - 1973).

Il a réalisé l'ensemble de sa carrière professionnelle au sein du Ministère des Finances, aux postes de : administrateur civil puis chef de bureau à la Direction du Budget ; directeur régional du commerce extérieur (en Franche Comté) ; conseiller commercial en Belgique puis en Italie ; directeur général de l'ACTIM (Agence pour la Coopération Technique, Industrielle et Économique) ; médiateur des PME à l'export ; Contrôleur d'État de l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales), puis de RFF (Réseau Ferré de France) et enfin de France Télévisions.

En situation de handicap moteur depuis 1997, Alain Rochon est adhérent à l'APF depuis 1998. Élu au Conseil d'administration en 2002, il devient vice-président en 2005. Il a été président du Comité de pilotage du Congrès de Bordeaux en 2011 et co-rédacteur, à ce titre, du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive ».



L'APF tient à remercier chaleureusement Jean-Marie Barbier pour son implication, son militantisme et sa proximité avec les acteurs de l'association pendant ses 6 années de présidence.

De nombreux combats ont ainsi été menés et notamment :

- la manifestation « Ni pauvre ni soumis » qui a réuni 100 associations et 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante dans les rues de Paris le 29 mars 2008 et qui a permis l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ;
- l'édition du plaidoyer de l'association « Construire une société ouverte à tous ! »
- l'adoption du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive » ;
- la concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.

La prochaine campagne pour l'accès aux places réservées

Notre problème, et il n'est pas récent, est l'occupation des places réservées par des automobilistes indécents.

En réaction, nous projetons une action de sensibilisation en centre ville à Ajaccio avec distribution de cœurs pour informer et de contraventions factices pour les automobilistes en infraction.



DD	MM	AA	2A	30	190	CHAMP DE PROBLÈME
MM/RR/CC	DEPT	ARRT	SERVICE	DATE		APP 2A
CONTRAVENTION FACTICE POUR STATIONNEMENT ILLÉGAL SUR UN ESPACE EMPRÉUNT À LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES HANDICAPÉES. LA CONTRAVENTION SÉVÈRE A ÉTÉ ENVOYÉE DANS LES CALENDRIERS.						
NOM DE L'ÉTENDU		NOM DE L'ÉTENDU		DESTINATAIRE		
CARTE	214	214	214	APF		
CARTE	214	214	214	DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD		
CARTE	214	214	214	CORSE DU SUD		
CARTE	214	214	214	CORSE DU SUD		
REMERCIEMENTS ET RECOMMANDATIONS : VOIR INSTRUCTIONS AU VÉHICULE						



Nous comptons sur votre soutien et votre présence pour le nombre.

La date sera fixée bientôt et nous vous en informerons.

En 2013, l'Association des Paralysés de France fête ses 80 ans.

C'est un rendez-vous important pour signifier la valeur fédératrice de l'association et sa capacité à mettre en mouvement des générations d'hommes et de femmes au fil du temps.

Trois grandes périodes marquent cette histoire déjà longue, des prémices du combat pour la citoyenneté entre 1933 et 1960, au temps des revendications initié entre 1960 et 1990., vers une effectivité de la citoyenneté de 1990 à nos jours.

Le 26 avril 2013, fêtons ensemble les 80 ans de notre Association !

1933 Fondation de l'APF, création du magazine *Faire Face*

1936 Premiers séjours de vacances pour personnes en situation de handicap

1941 Premier service social spécialisé pour personnes en situation de handicap à Paris

1942 Premier établissement de scolarisation, formation professionnelle et rééducation fonctionnelle

1945 Reconnaissance d'utilité publique de l'APF

1946 Premier congrès national

1954 Premier atelier protégé à Reims

1961 Premier foyer-residence pour adultes à Tonneins

1970 Premier service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD) à Brest

1975 Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, loi relative aux institutions sociales et médico-sociales

1976 Premier service d'auxiliaire de vie à Bordeaux

1979 Création de l'association Handas

1987 Loi du 10 juillet sur l'obligation d'emploi

1990 Premiers appartements de préparation et d'entraînement à l'autonomie (APEA) à Mérignac

1992 25 000 personnes en situation de handicap et leur famille dans les rues de Paris, pour des ressources décentes et une juste compensation du handicap

1993 Première équipe spécialisée pour une vie autonome à domicile (ESVAD) à Montpellier

1997 Congrès de Deauville, adoption de la Charte de l'APF

1999 22 000 personnes en situation de handicap et leur famille dans les rues de Paris, pour la reconnaissance du droit à compensation

2000 Congrès APF de Marseille, adoption du premier projet associatif "Ensemble agir" (2000-2005)

2002 Loi du 2 janvier 2002 "rénovant l'action sociale et médico-sociale"

2003 Congrès APF de Toulouse, 70^e anniversaire, adoption de la nouvelle organisation politique "démocratie ensemble"

2004 Nombreuses manifestations partout en France pour défendre les principes d'accessibilité, de ressources et de compensation

2005 Loi du 11 février 2005 "pour l'égalité du droit et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées"

2006 Congrès APF de Lyon, adoption du projet associatif "Acteur & citoyen" (2006-2011)

2008 Marche sur l'Élysée du collectif "Ni pauvre, ni soumis"

2010 Mobilisation nationale "Ni pauvre, ni soumis"

2011 Congrès APF de Bordeaux, adoption du projet associatif "Bouger les lignes! Pour une société inclusive" (2012-2017)

Sélection de poèmes extraits des ouvrages publiés par Georges Moret
(consultables à la Délégation)



A QUOI BON SE SOUCIER

A quoi bon se soucier de nos temps à venir ?
Pourquoi se lamenter au soir de nos journées ?
Vivons au jour le jour sans compter les années
Le cœur plein de confiance en notre devenir,

Et gardons-nous en bien du rêve et des candeurs !
Autant le vent emporte et nos nuits et nos peines
Autant il faut rester avec les paumes pleines
De ce que le présent nous donne de grandeurs.

La vie est délicieuse à goûter sans dommage
Quand tout nous y invite et quand même notre âge
Est là comme un chacal prêt à fondre sur nous.

Allons, main dans la main, mordre à pleines bouchées
Aux festins des plaisirs, boire à pleines cruchées
Aux fontaines d'amour qui chantent devant nous.

Georges Moret

Le lac de mémoire – Poèmes (1998)

LE PRINTEMPS

Printemps, ô fol ami, ô radieux printemps !

Printemps, ô bel ami, saison du renouveau !
Car voilà qu'avec toi tout renaît à la vie,
Chaque être se sent neuf, chaque chose est nouvelle,
Tout est paré de grâce et chante l'avenir.

Au ventre du terroir tout fourmille d'envie,
Envie de projeter au-delà de soi-même
Un trop plein de sueur et ce trop plein de sève
Qui fermente et bouillonne en le secret des êtres.

L'oiseau lisse son aile aux plus vives couleurs
Et lance dans l'azur ses trilles endiablés
A la poursuite hardie de l'oiselle craintive
Et qui reste anxieuse à l'orée des taillis.

Tout craque et se distend sous l'écorce ligneuse
Et le bourgeon éclate à la poussée des tiges ;
Sous les tapis herbus et de dessous les mousses
Tout un monde de vie s'acharne à se montrer.

Printemps, ô fol ami, ô radieux printemps !

Les premières corolles et les premiers parfums
Enivrent les avettes assoiffées de nectar ;
L'air est tout enfiévré par les pluies de pollen
Que jettent à plein vent les anthères brisées.

C'est le temps des prémices et le temps des promesses,
Le temps où les garçons se sentent bien plus mâles,
Où les filles aussi deviennent plus jolies :
Tout chante la tendresse et les embrassements.

Chacun frissonne et tremble au seul nom de l'amour ;
Les matins sont plus beaux et les nuits sont plus belles,
Les rêves sont si vrais qu'ils paraissent réels,
Les boutons endormis se réveillent en fleurs.

Et toute la nature est comme une épousée
Qui vit avec ardeur une nuitée d'amour ;
Tout respire la joie de la pleine vigueur,
C'est le grand foc gonflé sur le mât de misaine.

Printemps, ô fol ami, ô radieux printemps !

Georges Moret

Chants d'hier et d'aujourd'hui (1996)